

TRAVAUX D'AMENAGEMENTS DE DEUX RAMPES A ANGUILLES SUR L'ARC AVAL (13)



CONTEXTE

Le marché a pour objectif des travaux pour l'aménagement d'une rampe à anguilles sur l'Arc aval (passes à microplots) au droit du seuil de Moulin du Pont qui est un seuil maçonné reposant sur un affleurement rocheux en haut d'une double chute naturelle. Il présente une hauteur variante entre 1 et 2,3 m pour une longueur d'environ 80 m. Ces travaux sont situés sur les communes de Coudoux et Velaux

Ces travaux ont pour but de satisfaire les besoins en termes de continuité écologique vis-à-vis de l'espèce patrimoniale que représente l'anguille européenne (*Anguilla anguilla*).

Les principaux types de travaux à réaliser pour la réalisation des deux rampes sont les suivants :

- Terrassements et déroctage
- Génie civil de la rampe à anguille et du canal d'amenée
- Mise en œuvre des équipements de la rampe à anguilles
- Aménagements paysagers et génie végétal

Prestations réalisées par GECO

- Gestion des eaux
- Mise en place d'un dispositif de veille météorologique
- Déblais et mise en dépôt
- Déroctage
- Remblai compacté hors lit de plants et plançons
- Evacuation des déblais en décharge
- Lits de plançons en couche de base
- Mise en œuvre d'un niveau de lit de plants et plaçons renforcés de boudins de géotextile
- Ensemencement
- Géotextile biodégradable
- Boutures de saule
- Plantations d'arbustes à racines nues
- Garantie et suivi des boutures de saule, des arbres, arbustes et des lits de plants et plançons



Réalisation	Maitre d'ouvrage	Maitre d'œuvre	Partenaires
2018	SABA	CCE&C	SPADA TP